

ENVIRONNEMENT

Nos 23 engagements pour l'environnement

Soucieuse de co-construire une stratégie territoriale et un plan d'actions, avec l'ensemble des acteurs locaux, la Métropole a décidé d'un dispositif de concertation baptisé COP 21 locale. Elle s'inspire de la 21ème conférence internationale pour le climat reçue à Paris en décembre 2015.

La ville de Petit Quevilly souhaite être partie prenante de cette dynamique. Elle est engagée depuis de nombreuses années dans des actions visant la qualité environnementale et la sobriété énergétique. Ville engagée dans le processus Cit'Ergie depuis 2014, soutenu par l'ADEME qui accompagne les collectivités volontaires dans les politiques climat-air-énergie et les actions en découlant, elle a été labellisée en janvier 2018, après un audit de ses politiques et résultats en la matière, ce qui la place au même rang d'excellence que 35 autres collectivités françaises.

Reconnue par l'Etat « territoire à énergie positive pour la croissance verte », la Ville a bénéficié par ailleurs d'un soutien financier qui lui a permis de mener à bien des projets importants de rénovation des bâtiments municipaux, à l'image de la salle de la salle de sport Henri-Wallon. Elle construit aujourd'hui une approche originale de « management de l'énergie ».

C'est donc tout naturellement qu'elle fait siens les objectifs de la Métropole dans le cadre de la COP 21 locale. Après échange avec celle-ci, la ville a identifié 23 engagements dans 10 domaines différents. Ces engagements formalisent pour la plupart des pistes d'actions qui vont structurer la démarche de la commune :

Aménagement

1. Incitation des parties prenantes à une prise en compte élevée des enjeux énergétiques et climatiques dans le cadre du renouvellement urbain du quartier de la Piscine :

- › Définition d'objectifs environnementaux et énergétiques.
- › Diminution de 40% des consommations énergétiques des bâtiments rénovés. **NB : Des études sont en cours chez LOGIREP pour des réhabilitations BBC**
- › Étude de développement des ENR. **NB : Une étude d'autoconsommation collective a été réalisée.**

Patrimoine Communal

2. Mise en œuvre du programme de rénovation énergétique des 3 sites jugés comme étant les plus énergivores

d'ici fin 2020 prévoyant un niveau de performance énergétique BBC rénovation ou à minima une diminution de 40% des consommations énergétiques. **NB : Les travaux sont en cours**

3. Réalisation d'un audit énergétique sur le bâtiment de la Mairie d'ici fin 2020. **NB : L'audit est en cours de rédaction et sera finalisé avant fin 2020.**

4. Réalisation de l'extension BEPOS de l'école JB Clément. **NB : Travaux en cours.**

5. Rénovation énergétique de la piscine. **NB Lancement des travaux à la rentrée 2020, ouverture à la rentrée 2021.**

6. Instrumentation des bâtiments communaux pour le suivi des consommations énergétiques. **NB : Fait dans le cadre du Système de management de l'énergie.**

Éclairage public

7. Identification d'un quartier résidentiel « test » pour la mise en œuvre de l'extinction de l'éclairage public de 1h à 5h. **NB : Fait dans le secteur autour de la rue Pierre Sénard.**

8. Extinction de l'éclairage de mise en lumière des monuments et bâtiments publics de 1h à 5h dès le printemps 2019. **NB : Fait**

Énergies renouvelables

9. Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une installation solaire photovoltaïque en autoconsommation sur une école d'ici 2020. **NB : Prévu sur le groupe scolaire quartier de la piscine.**

10. Raccordement au réseau de chaleur VESUVE :

- 500 nouveaux logements de Petit-Quevilly Village. **NB : 3 programmes (144 logements) en cours de construction et reliés au Réseau de chauffage urbain**
- Les nouveaux équipements et logements prévus dans le cadre du renouvellement urbain du quartier de la Piscine. **NB : Etude de Maitrise d'œuvre en cours**

11. Augmentation de l'approvisionnement en électricité verte d'ici fin 2020. **NB : Fait**

Qualité de l'air intérieur

12. Fourniture d'appareils de mesure de CO2 pour les deux crèches et les écoles de la Ville.

Mobilité durable

13. Organisation annuelle d'une formation à l'éco-conduite et de stages de sécurité routière pour les agents de la Ville. **NB : Fait annuellement.**

<https://www.petit-quevilly.fr/vivre-a-petit-quevilly/environnement/nos-23-engagements-pour->

Alimentation durable

15. Augmentation du nombre de restaurants scolaires équipés en table de tri d'ici 2022 **NB : Fait**.

16. Intégration d'un repas végétarien mensuel dans les cantines scolaires. **NB : Fait**.

17. Augmentation de l'approvisionnement de produits bio et locaux pour la restauration scolaire. **NB : L'approvisionnement en produits bio et locaux représentent aujourd'hui 20% de la totalité des produits consommés dans les cantines. L'objectif est d'atteindre les 50% d'ici 2023.**

Biodiversité

18. Obtention du label « zéro phyto » porté par la Métropole Rouen Normandie et la FREDON d'ici 2020 **NB : Fait**

Prévention et gestion des déchets

19. Mise en place d'un composteur sur la future plaine de jeux Kennedy. **NB : En attente projet. Mais 3 composteurs collectifs ont été installés sur la place des chartreux et 2 rue des teinturiers.**

Sensibilisation - communication

20. Création d'outils numériques de sensibilisation aux éco-gestes à la Médiathèque François Truffaut. **NB : Fait**

21. Participation des agents en charge des achats aux formations du réseau RANCOPER. **NB : Fait**

22. Co-animation avec la Métropole Rouen Normandie, les communes de Rouen et de Malaunay du réseau des communes Cit'ergie du territoire. **NB : Fait**

23. Communication de l'opération ECO-DEFIS portée par la Métropole Rouen Normandie en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.



VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00